

Périgueux, le 2 mars 2018

Note à l'attention de l'ensemble des personnels

OBJET : Exercice "Attentat-Intrusion"

Madame, Monsieur,

L'instruction relative aux mesures de sécurité dans les écoles et les établissements scolaires à la rentrée 2016 du 29 juillet 2016 ainsi que l'instruction interministérielle du 12 avril 2017 et ses annexes prévoient d'organiser en cours d'année 3 exercices de type PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité), dont 1 exercice "attentat-intrusion".

Nous organiserons cet exercice le **mercredi 7 mars 2018**.

Les consignes de sécurité à respecter seront les suivantes :

Celles-ci sont les suivantes :

- ✓ Le signal sera donné par une alarme spécifique à laquelle les personnels et les élèves ont été sensibilisés à deux reprises : les élèves qui sont à l'extérieur (pas en cours ou en cours d'EPS sur le plateau sportif) seront prévenus par le même signal donné à l'extérieur
- ✓ Au signal les personnels et les élèves qui sont dans les salles de cours devront fermer et barricader les portes des salles de cours, pour les salles au rez-de-chaussée fermer les volets, s'abriter sous les tables et respecter **un silence total, les téléphones des élèves devant être éteints et ceux des professeurs sur vibreur**
- ✓ Les élèves qui seront dans l'établissement hors des salles de cours devront se rassembler :
 - en salle d'étude sous la surveillance d'un AED pour les élèves qui seront dans la cour ou dans le hall d'externat
 - dans les vestiaires du plateau sportif pour les professeurs et les élèves qui seront sur le plateau sportif qui devront respecter les mêmes consignes que ci-dessus
 - les élèves qui seront à l'extérieur de l'établissement et en capacité d'entendre l'alarme devront impérativement rester à l'extérieur de l'établissement
- ✓ La fin de l'exercice sera signifiée à **tous les personnels** et aux élèves placés sous leur responsabilité par un message vocal et la même alarme que pour le début de l'exercice.
- ✓ Cet exercice se déroulera en présence des **deux référents police** affectés aux lycées de Périgueux et des **deux personnels de l'équipe mobile de sécurité rattachés à la DSDEN** (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale) de Dordogne.

Je vous remercie par avance de respecter avec le plus grand scrupule ces consignes.

Cordialement.



Le Proviseur,
Lycée Professionnel Pablo Picasso
Périgueux
Dominique BOISSARD

Lycée professionnel Pablo Picasso 64 avenue Georges Pompidou 24000 PÉRIGUEUX

☎ 05.53.35.56.00 / 📠 05.53.53.75.88 / Courriel : ce.0240028a@ac-bordeaux.fr